université PARIS-SACLAY | FACULTÉ DE MÉDECINE
DÉPARTEMENT de RECHERCHE en ÉTHIQUE

ESPACE ÉTHIQUE
RÉGION ILE-DE-FRANCE
ESPACE-ETHIQUE.ORG

La concertation éthique à un niveau régional : Expérience de l'Espace éthique de la région Île-de-France

CCBB

20 avril 2023

Emmanuel Hirsch

Claude Bruaire, *La force de l'esprit*, entretiens avec Emmanuel Hirsch, Paris, Desclée de Brouwer, 1986.

L'éthique est affaire de liberté, et, en ce sens**, l'action éthique est toujours inventive d'elle-même**. Ce qui n'est pas à inventer, ce qui n'est pas à décider, c'est que nous sommes en obligation morale, et ça c'est le principal.

Code de la santé publique, article L. 6111-1.

Les établissements de santé mènent, en leur sein, une réflexion sur les questions éthiques posées par l'accueil et la prise en charge médicale.

Paul Valadier, « La pensée chrétienne dans le débat éthique contemporain », Colloque *L'éthique dans le débat public*, Institut Catholique, 19 janvier 1989, notes personnelles.

Le débat est donc le creuset où se forge et se fortifie la conviction, où la morale se fait proposition exigeante mais comprise, où se noue la communauté humaine dans une adhésion plus consentie aux valeurs et au Sens qui habite l'homme, et meut sa conscience.

Code de la santé publique, article L. 1412-6.

Des espaces de réflexion éthique sont créés au niveau régional ou interrégional ; ils constituent, en lien avec des centres hospitalo-universitaires, **des lieux de formation, de documentation, de rencontre et d'échanges interdisciplinaires sur les questions d'éthique dans le domaine de la santé. Ils font également fonction d'observatoires régionaux ou interrégionaux des pratiques au regard de l'éthique. Ces espaces participent à l'organisation de débats publics afin de promouvoir l'information et la consultation des citoyens sur les questions de bioéthique**.

« Note aux directeurs du Siège, des Hôpitaux et des Services généraux, **objet : création d'un espace de réflexion éthique à l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris** », Alain Cordier, directeur général, 7 septembre 1995.

L'enjeu est de surmonter le double écueil du consensus mou ou du relativisme éthique, d'un côté, et de l'intolérance dogmatique de l'autre. **Au-delà des différences dans nos systèmes de valeur, existe une référence commune, celle du caractère inviolable de la personne humaine**. La relation qui se noue, sur le lit du malade comme au guichet des admissions, au cours d'un protocole de recherche comme dans l'accompagnement d'un mourant, dans le bureau du supérieur hiérarchique comme dans les salles de consultation, est toujours une relation inter-homines.